



www.mairie-gassin.fr

Police Municipale

Téléphone 04.94.56.62.17

Fax 04.94.43 18 54

police.municipale@mairie-gassin.fr

Vu l'arrêté du 21 décembre 2004 : version consolidée du 1^{er} janvier 2005

Vu le décret n°2004-924 du 1^{er} septembre 2004, version consolidée du 03 septembre 2004

DEMANDE D'AUTORISATION DE POSE D'ECHAFAUDAGE

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité une demande d'autorisation pour la pose d'un échafaudage sur le domaine public.

Vous trouverez en annexe un dossier contenant l'intégralité des pièces listées ci-dessous.

Aucune autorisation ne sera délivrée en cas de documents manquants.

Le délai d'instruction est de 8 jours dès réception du dossier complet.

Pièces constituant la demande d'autorisation de pose et d'exploitation d'un échafaudage:

- 1:** Courrier de demande indiquant **la nature des travaux, l'adresse, l'emplacement précis* et les dates souhaitées** pour le chantier + photos du lieu de pose.
- 2:** **Plan** de coupe renseigné avec les cotes précise d'emprise sur la voie sur la voie publique, **en précisant les impacts sur la circulation piétonne et routière.**
- 3:** **Attestation sur l'honneur** ci-jointe à retourner signée.
- 4:** Copie de la **Police d'assurance Responsabilité Civile de l'année en cours.**
- 5:** **Attestation NOMINATIVE de formation du monteur** (Art. R233-13-31 du Code du Travail) qui aura la charge du montage sur votre chantier.
- 6:** Autorisation du Service Urbanisme de la Mairie de Gassin (travaux façade, toiture et autres).



www.mairie-gassin.fr
Police Municipale
Téléphone 04.94.56.62.1
Fax 04.94.43 18 54
police.municipale@mairie-gassin.fr

Mise en place et mise en service
d'échafaudage

ENGAGEMENT
.....

DEMANDEUR

NOM : Tel : Fax :
RAISON SOCIALE :
ADRESSE DU CHANTIER :
TYPE D'ECHAFAUDAGE :
NUMERO DE SERIE :

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné :

M'engage à respecter

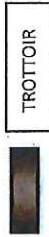
- Certifie exact les renseignements contenus dans la présente demande.
- Certifie que les choix des caractéristiques et des conditions d'installation de l'appareil sont adaptés pour toute la durée du chantier et compte tenu de l'évolution des travaux aux charges à lever, à l'environnement et à la comptabilité du sol fondation.
- Reconnais ne pouvoir prétendre à aucun recours contre la commune de Gassin dans le cas d'accidents survenus aux tiers par suite d'une fausse manœuvre de l'échafaudage, de son effondrement sur la voie publique, ou de la chute sur celle-ci de tout objet, organe ou matériau.
- Déclare que je me conformerai à l'arrêté municipal qui me sera transmis après instruction de ma demande, ainsi qu'aux prescriptions du Code du Travail, notamment sa sous-section 6 du livre II, titre III, section II.
- Le chef d'établissement dont le personnel utilise un échafaudage est tenu des vérifications pertinentes citées à l'article 2 de l'arrêté du 21 décembre 2004.

Date :

Signature

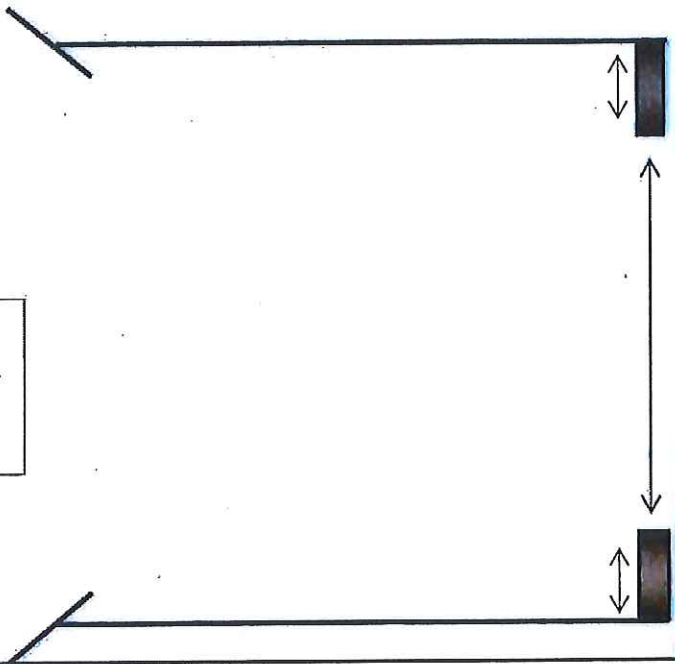
COUPES DE PRINCIPE

Le demandeur réalisera deux coupes : vue de face et vue de profil depuis le toit jusqu'en pied.
Il indiquera les dimensions d'emprise sur le domaine public.
En rue étroite, l'encorbellement ou le simple appui seront imposés.



Vue de face

Vue de profil



DEMANDEUR :
Date de la demande :
Lieu (n° et rue) :
Dates prévisionnelles de montage : __/__/__ de démontage : __/__/__
Nature des travaux :
<input type="checkbox"/> Façades <input type="checkbox"/> Toiture
Nature de l'échafaudage
<input type="checkbox"/> Encorbellement <input type="checkbox"/> Appui simple <input type="checkbox"/> Appui multiples <input type="checkbox"/> Recouvert d'un filet de protection <input type="checkbox"/> Non recouvert
Entreprise de montage :
Nom du monteur (attestation à fournir) :
Référence échafaudage :